



Villa locative, La Chaux-de-Fonds

Georges-J. Haefeli, architecte SIA

La construction devait offrir à la fois les avantages de la villa (finition, isolations, dégagements, aménagements extérieurs, ensoleillement, etc.) et ceux d'un immeuble locatif (construction économique, services collectifs, une seule chaufferie, etc.)

Le projet finalement adopté comprenait: 2 logements de 6 pièces, 2 de 5 pièces, et 1 de 2 pièces.

Murs porteurs et dalles en béton armé. Béton apparent à l'extérieur et pour les plafonds.

Façades-rideau en bois et éternit émaillés pour les façades nord et sud.

Chauffage par rayonnement (serpentins noyés dans les dalles).

